

Travaux envisagés pendant et après le désamiantage dans les espaces muséaux du N3

Documents de référence :

Programme rédigé en 2022-2024 par COSBb(scénographe)

PPI

La réouverture de la galerie haute des peintures murales (niveau 3) constitue un enjeu majeur de revitalisation du musée et de sa nouvelle muséographie. Fermé au public depuis 2014 en raison de fissures dans le sol susceptibles de libérer des particules d'amiante, cet espace d'environ 1 000 m² a fait l'objet de mesures de sécurité strictes. Sa remise en état nécessitera des compétences spécialisées, tant en maîtrise d'œuvre qu'en entreprises habilitées à intervenir en sous-section 3 du Code du travail.

L'objectif poursuivi de cette réouverture est d'élargir une offre spécifique à cette galerie, qui pourrait être accessible directement depuis le hall Trocadéro avec une proposition attractive, misant non pas sur une approche chronologique, comme les deux autres galeries, mais sur la force de l'expérience immersive. Un fois le nouveau repérage avant travaux (RAT) a été rendu par Bureau Veritas en 2025, la Cité devra recruter un maître d'œuvre pour concevoir et encadrer les travaux de désamiantage ou encapsulage de l'amiante. En fonction de la nature et de l'étendue de ces travaux, le département des collections devra concevoir et mettre en œuvre la protection et la dépose des œuvres conservées dans les zones concernées. Le réaménagement sommaire des espaces devra comprendre la création de 2 monte-personnes (ou obtenir une dérogation aux règles d'accessibilité de la part de la Préfecture de police), la réparation de l'ascenseur reliant le hall Trocadéro aux N2 et N3, un nouveau dispositif d'accueil du public au niveau du Petit-Quevilly et la fermeture phonique du niveau bibliothèque dans la circulation (montée / descente) du grand escalier pour faire face à l'afflux plus important de visiteurs par cet accès. Cette dernière intervention aura pour double but d'assurer un meilleur accompagnement des visiteurs depuis le hall jusqu'au N2 (animation du parcours, signalétique, confort des portes) et de protéger les usagers de la bibliothèque du niveau sonore induit par la présence de visiteurs se croyant dans un espace isolé.

Travaux à envisager par espace :

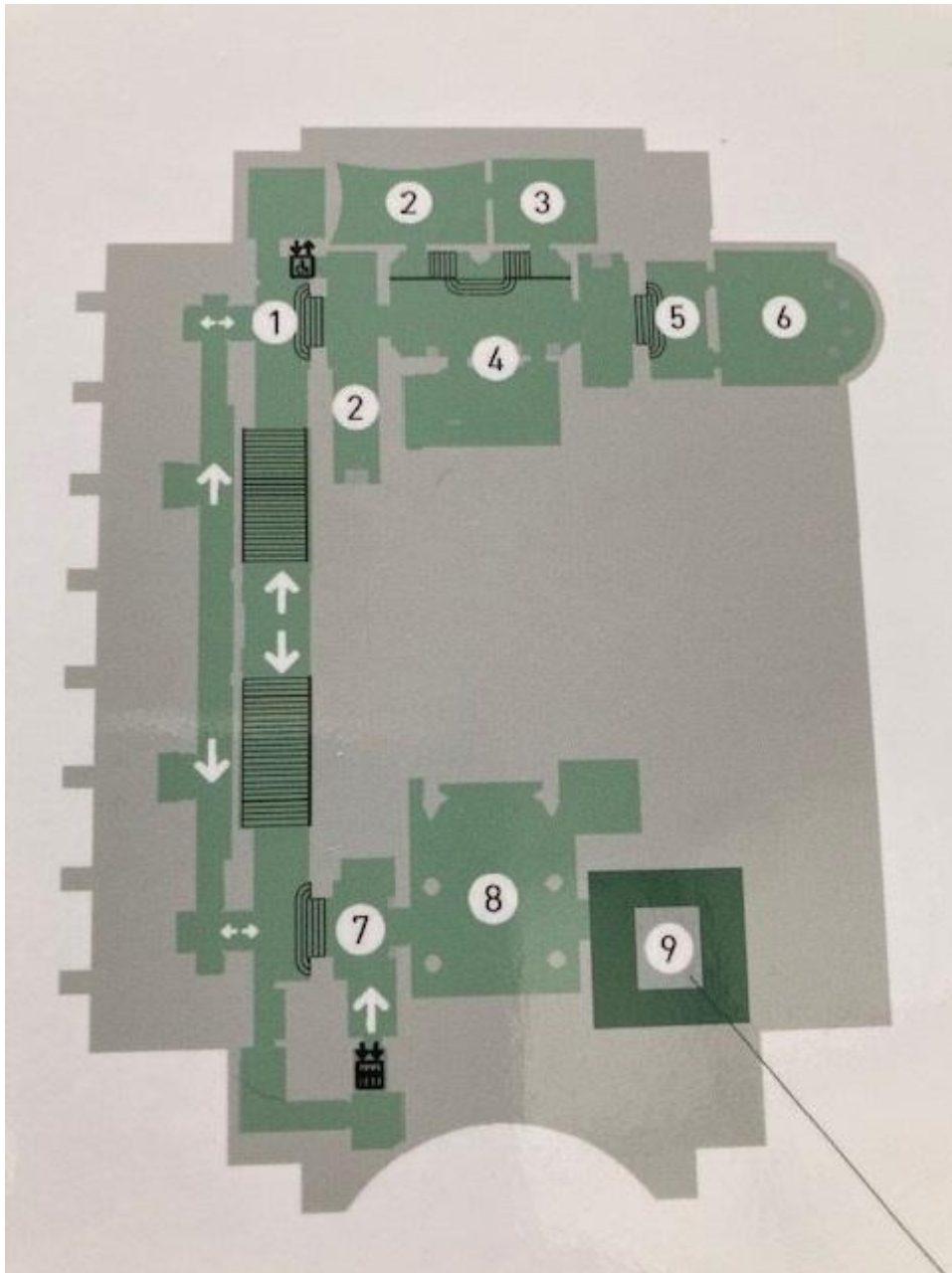
De manière générale

Avant / pendant le désamiantage

- Protection des peintures et vitraux en place contre la poussière
- Dépose de tous les moulages (et socles)
- Dépose de tous les matériels audiovisuels

A envisager après le désamiantage

- Reprise du sol de manière uniforme
- Reprise des murs et plafonds (boucher les trous, reprise peinture)
- Reprise de l'éclairage (selon préconisations d'une étude d'éclairagiste à conduire) : prévoir davantage d'arrivées électriques y compris si possible par le sol
- Possible travail sur l'ambiance sonore (possible installation d'équipements sonores)
- Reprise de la signalétique directionnelle (en fonction des préconisations à l'échelle de la Cité) et des éléments de médiation (remplacement des cartels et textes de salle actuels)



Escalier du N2 vers N3

Avant / pendant le désamiantage

- Protection de la peintures contre la poussière

A envisager après le désamiantage

- Reprise de l'éclairage
- Possible travail sur l'ambiance sonore
- Possible densification de l'accrochage (plus de peintures murales)

Salle 1 (palier + La Brigue)

Avant / pendant le désamiantage

- Protection des peintures en place contre la poussière
 - Attention spécifique à Embrun (en relief)

Salle 2.1 Ennezat-Issoire-Châteauroux

Avant / pendant le désamiantage

- Protection des peintures et vitrail en place contre la poussière
- Dépose du moulage de Charroux et d'un dispositif audiovisuel

A envisager après le désamiantage

- Reprise du rétro-éclairage du vitrail

Salle 2.2 Albi

Avant / pendant le désamiantage

- Protection des peintures en place contre la poussière
- Protection spécifique des pieds de peintures et désamiantage au droit des protections
- Dépose de la petite maquette et de son socle
- Protection de la grande maquette et de son socle : désamiantage au ras du grand socle

Salle 3 Dissay

Avant / pendant le désamiantage

- Protection des peintures en place contre la poussière
- Protection spécifique des pieds de peintures et désamiantage au droit des protections
- Dépose de la petite maquette et de son socle

Salle 4.1 Grézillé

Avant / pendant le désamiantage

- Protection des peintures en place contre la poussière
- Dépose de la petite maquette et de son socle
- Dépose de 3 moulages et 3 socles
- Protection spécifique des pieds de colonnes et désamiantage au droit des protections

A envisager après le désamiantage

- Création d'un monte-personne ou d'un dispositif alternatif

Salle 4.2 Rochechouart

Avant / pendant le désamiantage

- Protection des peintures en place contre la poussière
- Dépose de la petite maquette et de son socle
- Dépose peintures sur palettes
- Protection spécifique des pieds de peintures et désamiantage au droit des protections

A envisager après le désamiantage

- Envisager l'aménagement de la vue sur l'envers de la coupole de Cahors

Salle 5 Gaillon-Puy l'Evêque-Amiens

Avant / pendant le désamiantage

- Protection des peintures en place contre la poussière

A envisager après le désamiantage

- Création d'un monte-personne ou d'un dispositif alternatif

Salle 6

Avant / pendant le désamiantage

- Protection des peintures en place contre la poussière

A envisager après le désamiantage

- Possible création de vitrines plates sur le pourtour des murs (en remplacement ou à l'avant des 3 cuvettes de peintures murales)

Salle 7 Autun-Ebreuil-Saint-Flour

Avant / pendant le désamiantage

- Protection des peintures en place contre la poussière
- Dépose de 2 moulages et 2 socles

A envisager après le désamiantage

Salle 8

Avant / pendant le désamiantage

- Protection des peintures et vitraux en place contre la poussière
- Protection spécifique des pieds de colonnes et désamiantage au droit des protections

A envisager après le désamiantage

- Reprise du rétro-éclairage du vitrail
- Ajout de deux ou trois vitraux à rétro-éclairer

Salle 9

Avant / pendant le désamiantage

- Maintien de la protection de la maquette du Krak des chevaliers
- Désamiantage au ras de la protection

A envisager après le désamiantage

- Repose des peintures murales
- Démontage de la protection autour de la maquette du Krak des chevaliers